

	ANGE 1D Comment nommer les divisions et moyens	Fiche Technique n°7
25 Août 2023 SL	Quand ? A partir de la rentrée	

LES DIFFERENTS TYPES DE DIVISIONS ET MOYENS

Divisions	Ordinaires	Il s'agit du cas le plus fréquent : les divisions allant de la TPS au CM2
	CLAD	Le Type CLAD ne doit être utilisé que pour les classes d'adaptation dites «fermées» créées avant la rentrée 2011 et accueillant au maximum 15 élèves répartis dans cette division.
	IME-IMP-ITEP	
	Gens du voyage	Antenne scolaire mobile
Moyens	Enseignement spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> • ULIS • Regroupement d'Adaptation (Classe ouverte)
	Autres moyens établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Décharge de Direction • Stagiaire • Autres regroupements <ul style="list-style-type: none"> ○ Langue régionale (y compris bilingue) ○ Langue vivante ○ Classe Allophone (UP2A, FLE) ○ CHAM ○ CHAD ○ CHAT • Autres moyens pédagogiques
	Autres moyens hors établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignant Référent (MDPH) • Décharge Syndicale • Décharge de Formation • Décharge UGSEL • Coordinateur REP ZEP • Autre poste rattaché

CAEC SI

Contact : 02.99.85.00.16 – ange.support@enseignement-catholique.bzh

Ressources : <https://www.caecsi.bzh/>

	ANGE 1D Comment nommer les divisions et moyens	Fiche Technique n°7
25 Août 2023 SL	Quand ? A partir de la rentrée	

COMMENT NOMMER LES DIVISIONS

Pour les divisions ordinaires

Il est recommandé la création de codes de type :

- 0-TPS
- 1-PS
- 2-MS
- 3-GS
- 4-CP
- 5-CE1
- 6-CE2
- 7-CM1
- 8-CM2

Cette numérotation permet de disposer d'une liste de divisions classées par ordre croissant.

Lorsqu'on a plusieurs divisions de même niveau : on utilise le même code complété d'une lettre A, B, C. Par exemple : 4-CP-A / 4-CP-B / 4-CP-C ...

Lorsqu'on a des classes multiniveaux, on utilise le code de la plus petite classe et on liste ensuite les niveaux. Par exemple : 4-CP-CE1 / 0-TPS-PS-MS ...

Pour les classes qui ne sont pas de type «ordinaire» et moyens

On utilise le code 9 :

- 9-DD pour les décharges de Direction
- 9-DS pour les décharges syndicales
- 9-RA pour les regroupements d'adaptation

COMMENT NOMMER LES MOYENS

- **Poste RA** : les enseignants qui interviennent auprès des élèves à besoin éducatif particulier dans plusieurs écoles mais qui ne sont pas en ULIS. Ce sont aussi les regroupements d'adaptation.
- **Breton** : les enseignants qui interviennent en classe ordinaire ou ouverte de Breton

CAEC SI

Contact : 02.99.85.00.16 – ange.support@enseignement-catholique.bzh

Ressources : <https://www.caecsi.bzh/>

	ANGE 1D Comment nommer les divisions et moyens	Fiche Technique n°7
25 Août 2023 SL	Quand ? A partir de la rentrée	

- **Détachés DDEC** : enseignants détachés à la DDEC pour des missions d’animations, d’accompagnement.
- **Enseignants référents** (Ens. Ref.): enseignants qui font le lien entre les écoles, la DDEC, le rectorat, les familles et la MDPH.
- **ULIS** : enseignants qui interviennent en ULIS
- **Psycho** : psychologues enseignants en DDEC rattachés à des écoles -> spécifique au Finistère
- **ISFEC** : enseignants qui sont détachés à l’ISFEC
- **EMER** : Fin du dispositif pour R2023
- **Réussite éducative** (Réu. Edu.) -> hors ULIS, RA, Enseignants référents : FLE, plus de maitres que de classes, autres postes « exotiques »

CAEC SI

Contact : 02.99.85.00.16 – ange.support@enseignement-catholique.bzh

Ressources : <https://www.caecsi.bzh/>